

Décision

Générale

colonial

Décision n° 619/SG accordant une autorisation préalable de construire a M. Houssein Ali Kassim.

n° 619/SG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 décembre 1967

Numéro JO
n° 13 du 10/12/1967

Date du numéro
10 décembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est accordée à M. Housséin Ali Kassim, employé du R.GR., l'autorisation préalable de faire construire un étage sur rez-de-chaussée existant à Ambouli, route de l'Aérogare, titre foncier n° 844. Art. 2 — La présente autorisation ne vaut pas permis de construire. Ce dernier sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.